Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association

Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 8 (1935)

Heft: 10

Artikel: Encore à propos de plans régionaux

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-120121

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ENCORE A PROPOS DE PLANS RÉGIONAUX

Dans un article paru en juillet 1935, notre bulletin commentait les démarches entreprises par la Fédération des architectes suisses en faveur d'une action pour l'étude de plans régionaux.

L'importance d'une centralisation des renseignements de tout ordre concernant le développement de nos villes et de nos campagnes au point de vue urbanistique ne semble pas encore être bien comprise par nos pouvoirs publics puisque l'entrevue demandée Conseil fédéral à ce sujet n'a pas encore pu avoir lieu. Nous avons entendu objecter le droit des cantons en cette matière; il ne s'agit cependant nullement d'une atteinte à l'autonomie cantonale, bien au contraire. Le but est de mettre à disposition les données indispensables que ne peuvent se procurer les administrations locales pour les études régionales et de coordonner les efforts des divers cantons qui travaillent souvent à l'aveuglette. Un exemple de cette méthode nous est fourni par l'Association des professionnels de la route. Elle a fait établir par ses services un recensement de la circulation en Suisse en 1928-1929. Les résultats sont consignés dans un fascicule rédigé par M. A. Meyer, ingénieur, au Département des travaux publics à Aarau et paru en 1931. Nous reproduisons ci-contre une des cartes de statistique graphique de cet ouvrage indiquant l'importance des grandes voies de communication sous le rapport de la densité de circulation en nombre de véhicules.

Une telle carte sert de base aux tracés des artères dans les agglomérations urbaines; elle est indispensable aux projets intercantonaux d'autostrade;

elle sert à établir les profils en largeur des routes, en conformité des besoins réels de la circulation ;

elle renseigne les services techniques de chaque canton sur la valeur relative des artères situées sur son propre territoire cantonal;

elle peut être le point de départ pour établir des services de transport en commun, etc., etc.

En Suisse romande, nous remarquons que la route bordant le lac Léman est une des plus importantes de la Suisse tout entière. Son tracé dans les grands centres de Genève et Lausanne comme aussi dans les agglomérations plus petites est loin d'être réalisé d'une façon convenable. Un coup d'œil sur notre carte montre pourtant qu'il s'agit d'un problème très important, vital même pour nos régions romandes.

Sans le travail fourni par l'Association des professionnels de la route, de telles constatations n'auraient pas été possibles.

Et c'est ce travail que nous demandons à la Centrale d'urbanisme pour d'autres domaines de notre économie nationale. Peut-être aurons-nous alors des surprises et nos yeux se des-silleront et verront-ils clairement des pro-blèmes qu'actuellement nous ne faisons que pressentir.

